

# Compte rendu du Conseil municipal du 4 mai 2018

Convocation en date du 26 avril 2018.

Le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le 4 mai 2018, à 20 h, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE, Maire.

Présents : LE JEUNE Joël, LANDOUAR Jean-Michel, LE GRAND Jeanne, JORAND Patrick, CADREN Vincent, JACOB Daniel, MEDIANE Viviane, CHARTIER Thierry et LE NORMAND Christian.

Absents excusés : FLAGEUL Alain (procuration à Joël LE JEUNE), Dominique MADEC (procuration à Thierry CHARTIER), ALLAIN Valérie (procuration à Joël LE JEUNE non valable), METAYER Isabelle et CENSIER-LEMAIRE Marie.

Secrétaire de séance (art L.2121-15 du CGCT) : Vincent CADREN, conseiller municipal délégué au port

## 1- Aménagement des abords de la coopérative

Le Conseil municipal retient la proposition de la commission des travaux à savoir la pose de poteaux de bois autour de la Coopérative, 18 semi-fixes et 6 démontables avec cadenas. Trois bancs seront posés, deux contre le bâtiment et un près du rocher de Kruguilho où est prévue une table d'orientation.

Coût total : 4000 € environ. Unanimité.

## 2- Projet d'agence postale

Le groupe La Poste a sollicité la commune pour changer le statut de l'activité postale et la nature du partenariat avec la commune : fermeture du bureau de poste en raison du trop faible niveau d'activité. Différentes formes de présence postale ont été étudiées.

La création d'une agence postale à la mairie n'a pas été retenue. Le Conseil municipal souhaite que l'agence soit à Locquémeau et non à Trédrez.

Le Conseil municipal a longuement débattu de deux solutions : le maintien d'une agence dans le local du bureau de poste actuel, tenue par un(e) employé(e) communal(e) à temps partiel, ou l'installation d'une agence postale dans le commerce multiservices situé à proximité.

Le Conseil municipal a examiné les paramètres à prendre en compte : niveau de service, confidentialité, heures d'ouverture, coût des solutions, soutien au commerce. Après un large débat, à bulletin secrets, le Conseil municipal a opté, par 6 voix contre 5, pour la solution de l'agence postale dans le commerce multiservices.

## 3- Acquisitions foncières

Plusieurs propositions de ventes de terres à la commune ont été faites par des propriétaires.

- 4 parcelles dont une constructible ont été proposées par monsieur Le Vot pour une surface de 24 213 m<sup>2</sup> près du bourg de Trédrez. Avis favorable pour l'acquisition pour un montant à négocier.

- 6 parcelles en espaces naturels boisés ont été proposées par MM. Huon de Penanster pour une surface de 13 587 m<sup>2</sup> dans la vallée de Kerhuic. Avis favorable pour l'acquisition pour un montant à négocier.

Unanimité.

#### **4- Création de la Société Publique Locale d'Aménagement**

Le Conseil municipal approuve le projet de création, cette SPL destinée à porter des projets de lotissements et de réhabilitations en centre-ville - centre bourg sur le territoire de LTC. La commune participera au capital à hauteur de 725 euros.  
Unanimité.

#### **5- DSP camping : avis du Comité Technique du centre de gestion des Côtes d'Armor**

Le Conseil municipal a pris acte de l'avis du Comité Technique (favorable du collège des élus et défavorable du collège des personnels) et va poursuivre le projet.  
Unanimité.

#### **6- Renouvellement des conventions de délégation de gestion, achat d'eau et travaux entre la commune et Lannion-Trégor Communauté pour 2018**

Le Conseil municipal a approuvé les projets des deux conventions.  
Unanimité.

#### **7- Personnel communal**

Le Conseil municipal a décidé de renouveler le contrat de Frédéric LE ROUX de 4 mois au service technique.  
Unanimité.

#### **8- Tarif cimetière**

Le Conseil municipal a fixé à 50 € le tarif de la pose d'une plaque gravée au nom du défunt dont les cendres seront dispersées au jardin du souvenir du cimetière de Locquémeau.  
Unanimité.

#### **9- Préparation de la journée citoyenne du 26 mai**

Elle se déroulera le samedi 26 mai de 9h30 à 17h.

Plusieurs chantiers sont prévus :

- Réouverture du sentier de Wazh Haleg à Kerello (coulée verte)
- Nettoyage de la côte
- Entretien de l'étang du Vorlenn
- Aménagement de la dune de Kirio

Un casse-croûte sera servi à midi aux participants, et un tee-shirt « journée citoyenne » leur sera remis.

Pour participer, il est impératif de s'inscrire en téléphonant à la mairie au 02.96.35.74.52.

#### **10- Questions diverses**

\* Restauration du calvaire de Kroas Herry à Coatrédrez

Après examen de deux devis, le Conseil municipal retient celui d'Arnaud Le Mons pour consolider et rejointoyer le calvaire de Kroas Herry. Le coût sera de 3210.90 €.

Unanimité.

Séance levée à 22 h 45.